



Houldizy

2, rue de la Mairie
08090 HOULDIZY
Tél/Fax : 03.24.56.43.31
mairie@houldizy.fr



Damouzy

2 rue du Pâquis
08090 DAMOUZY
Tél/Fax : 03 24 33 52 53
mairie@damouzy.fr



Arreux

Mairie de ARREUX
08090 ARREUX
Tél/Fax : 03.24.54.93.97
mairie.arreux@orange.fr

ECOLE DU TRIO

Transports Scolaires

Les Transports Scolaires sont organisés par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole.
Les horaires relatifs à l'école DU TRIO sont repris dans la Note d'Information.

Pour bénéficier de ce service il est nécessaire :

- de faire retour en mairie du formulaire de demande de carte de bus : demande de Pass 1^{er} degré pour l'année scolaire 2022-2023, dûment complété. (téléchargeable sur le site TAC)
- de joindre un chèque de 20 € (à l'ordre de la CTCM) – (possibilité de régler en espèces)
- de fournir une photo d'identité pour les nouveaux inscrits.

Le tout est à rendre avec le dossier péri-scolaire

→ La commune de Houldizy centralisera ensuite toutes les demandes et effectuera les démarches nécessaires auprès de l'agence TAC compétente.

→ les cartes 2022-2023 seront gardées par les agents municipaux pour s'en servir tout au long de l'année scolaire.